

Séance du 16 septembre 2019

Présents : FAIVRE Jean-Pierre, SERRUROT François, FEVRE Corinne, BAUDARD Didier, BALLOT Emmanuelle, VIEILLARD Benoit, GAUTHIER Audrey, LAPLACE Jean-Louis, PESENTI Bruno, PRUNEAUX Andrée, BUCHAILLOT Thierry, LABOUTOT Céline

Absent excusé : François ROUSSEAU

Absent : Yves HUMBLLOT

RESILIATION BAIL LOGEMENT COMMUNAL :

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du courrier d'un locataire, en date du 22 août 2019, faisant part de son intention de quitter le logement qu'il occupe 7 Route Nationale le 30 septembre prochain pour cause de licenciement, décide la résiliation du bail de location, à compter de cette date.

ETUDE DEVIS :

Le Conseil Municipal valide les devis suivants :

- Extension réseau d'eau rue du 19 mars : SOGEDO : 24 084 euros TTC
- Changement radiateurs électriques école : KEVELEC : 25 192.80 TTC

Un fonds de concours, à hauteur de 7 381 euros, sera demandé à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole en vue de participer au financement du remplacement des radiateurs électriques de l'école.

PARTICIPATION PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE SANTE AGENTS COMMUNAUX :

M. le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande des employés communaux sollicitant l'octroi d'une participation financière à leurs cotisations de mutuelle santé.

Le Conseil Municipal se prononce pour une participation mensuelle de 10 euros par agent. Cette décision sera soumise au prochain Comité Technique du Centre de Gestion avant délibération définitive.

QUESTIONS DIVERSES :

✓ Maison Assistantes Maternelles :

Les deux assistantes maternelles présentent au conseil municipal le bilan de fréquentation et du bilan financier de la MAM,

Le Conseil Municipal, considérant des difficultés financières ponctuelles dues à une baisse de fréquentation et à un coût élevé de facture d'énergie, décide l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 1200 euros à la MAM Les Gribouillis.

✓ Choix des fresques pour décoration des transformateurs rue de la Plassotte et rue du Camping : Les propositions faites par le chantier d'insertion n'étant pas satisfaisantes, d'autres modèles seront demandés.

✓ Ecole :

- La convention pour l'équipement numérique de l'école ayant été validée par le recteur d'académie, la commande du matériel a été confirmée telle que préconisée par le référent de l'académie. Une interrogation demeure toutefois sur le matériel choisi.
- Une réunion sera organisée prochainement pour repréciser les missions de chacun, notamment en ce qui concerne la sécurisation de la traversée des élèves.

- ✓ La vente annuelle de brioches au profit de l'APEI aura lieu du 7 au 13 octobre prochains.